LEURS SALAIRES SERONT RÉVISÉS ET DES AVANTAGES SOCIAUX LEUR SERONT ACCORDÉS

Air Algérie ne veut pas perdre ses pilotes

La compagnie nationale de transport aérien veut mettre fin à la saignée de son personnel navigant. Pour cela, un plan de «sauvetage» pour faire face à cette situation sera engagé très prochainement par la direction générale de la compagnie.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - La stratégie mise en place : «L'accord de principe d'une augmentation des salaires au profit du personnel navigant est déjà pris. Le conseil d'administration a donné son accord de principe. Il reste à discuter avec tous les partenaires, avec l'ensemble des parties concernées pour concrétiser cette décision. Tous ensemble on réfléchira également pour mettre notre personnel navigant dans les meilleures conditions socio-professionnelles à travers des formules pour l'acquisition de logements, des lots de terrain et autres avantages qui leur permettra d'accomplir leur mission», a souligné le directeur général par intérim Abdelnacer Hadj Rabia jeudi dernier au deuxième jour des assises d'Air Algérie.

Reconnaissant cette situation «qui risque de porter à moyen terme préjudice à la compagnie Air Algérie», le premier responsable d'Air Algérie a ajouté en déclarant «que ça nous fait mal au cœur de voir des compétences algériennes quitter leur compagnie et leur pays pour aller travailler ailleurs. Tous ensemble, on doit discuter pour trouver des solutions appropriées et mettre fin à cette saignée». Les propos tenus par M. Abdelnacer Hadj Rabia étaient destinés en premier lieu aux partenaires sociaux, mais également au propriétaire de la compagnie en l'occurrence les pouvoirs qui doivent «mettre la main dans la poche afin de permettre à la compagnie de consolider ses acquis et préparer la concurrence qui s'annonce très rude tant sur le réseau domestique que sur l'international».

Pour rappel, la saignée des pilotes d'Air Algérie vers des compagnies étrangères, plus particulièrement du Moyen-Orient, était au centre de vives inquiétudes chez les différents représentants syndicaux de la compagnie. Mieux, il y a moins d'une année, le secrétaire général du syndicat d'entreprise M. Bali Abdelhamid avait transmis une lettre au chef du gouvernement l'interpellant sur cette situation aux conséquences «très néfastes pour la compagnie et l'Algérie d'une manière particulière». «Nous avons saisi le chef du gouvernement pour l'informer que les pilotes d'Air Algérie sont grandement sollicités par des compagnies étrangères, que ces pilotes n'hésitent pas à partir et par conséquent, il faut que les responsables trouvent des formules pour les retenir ici en Algérie», nous a expliqué jeudi passé un cadre syndical, précisant que cette sollicitation intervient suite aux premiers départs de seize pilotes algériens vers des compagnies au Moyen-Orient. Ces départs sonnent comme un signal d'alarme pour prévenir les pouvoirs publics du danger qui guette la compagnie nationale si elle venait à se vider de ses pilotes. Selon notre interlocuteur, depuis cette saisine, le nombre de commandants de bord et autres pilotes qui ont choisi le chemin de l'exil a doublé voire triplé. «Au total, ils sont une cinquantaine de pilotes qui ont choisi les compagnies étrangères, alors qu'ils sont formés et appris le pilotage auprès d'Air Algérie», explique notre interlocuteur qui a préféré s'exprimer sous le sceau de l'anonymat. En tout état de cause, la situation tend, selon notre source, à s'aggraver. La même source se veut encore plus convaincante par le fait qu'elle prévoit «d'ici l'été 2008, un départ de près de la moitié des pilotes d'Air Algérie» précisant que «sur les 300 pilotes d'Air Algérie, je dirais, en étant très optimiste, qu'il y aura le départ de 120 à 140 pilotes».

Par ailleurs, il est important de noter qu'une grande partie des perturbations enregistrées ces derniers temps sur les lignes assurées par la compagnie, tant sur le réseau national qu'international, sont le résultat d'un manque d'effectifs au regard du départ massif des pilotes algériens vers d'autres compagnies aériennes. Question : Les pouvoirs publics vont-ils réagir pour mettre fin à une situation qui risque de porter préjudice à la compagnie nationale ? Il y va, certainement, de l'avenir d'Air Algérie qui s'apprête d'ailleurs à renforcer sa flotte en comptant acquérir 11 nouveaux avions. Au total, il s'agira de 4 gros porteurs, cinq avions moyens porteurs et deux avions destinés à l'activité fret, dont le montant total de la commande avoisine les 110 millions de dollars, a précisé le directeur général par intérim.

Abder B.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE L'EX-DIRECTEUR TECHNIQUE D'AIR ALGÉRIE

«La situation financière de la compagnie est saine»

«La situation financière de la compagnie est saine». Cette phrase, prononcée par le directeur général par intérim d'Air Algérie lors de son intervention devant les cadres de la compagnie lors des assises, a relancé de nouveau les débats sur les causes et les circonstances de l'inculpation de son ex-directeur technique et son incarcération à la prison d'El-Harrach.

Mieux encore, M. Abdelnacer Hadj Rabia a ajouté «qu'Air Algérie s'impose une rigueur budgétaire permanente pour garantir l'équilibre financier à court, moyen et long terme, des cycles d'exploitation, d'investissements et des opérations financières». Ces propos sont confortés par ceux tenus par Mme la coordinatrice de l'administration générale lors d'une communication portant sur «l'environnement réglementaire et le patrimoine de l'entreprise et sa couverture en assurance». En somme, pour cette responsable, la compagnie ne souffre aucun déficit et autre manque à gagner.

En effet, ces propos s'inscrivent à contre-courant des chefs d'inculpations retenus pour le moment par la justice à l'encontre l'ex-directeur technique d'Air Algérie, M. Akrour. Pour rappel, le magistrat instructeur a entendu plusieurs autres cadres de la compagnie Air Algérie, accusés ou témoins, au terme d'une enquête menée par la brigade économique de la police judiciaire relative à une affaire de marché qualifié de «douteux pour l'achat de pièces détachées». L'affaire remonte au mois de mars 2006 et fait suite à une plainte déposée par le défunt DG d'Air Algérie qui venait de découvrir, indique-t-on, «un contrat d'achat non honoré par un fournisseur anglais et dont le montant était estimé à quelque 300 000 dollars».

L'origine de l'affaire, selon la même source, concerne un contrat d'approvisionnement en équipements de maintenance signé par la compagnie nationale avec le fournisseur américain ASA.

Or, les propos tenus par les responsables de la compagnie durant ces assises sont loin de conforter les premières conclusions du juge en charge de l'instruction de cette affaire. D'ailleurs, il est important de noter que le syndicat d'entreprise de la compagnie n'a pas tardé à exprimer sa solidarité avec M. Akrour, en portant la «responsabilité à la direction générale de la compagnie qui était à l'origine d'une affaire qui n'existe pas». Selon les représentants des travailleurs, «M. Akrour est le meilleur exemple de compétence dont est fière la compagnie». Question : Cette nouvelle donne apportera-t-elle une réponse aux questions soulevées par la justice concernant cette affaire ? Wait and see.

Abder B.

PLAIDOIRIE DE ABDELNACER HADJ RABIA AUX ASSISES DE LA COMPAGNIE :

«Il faut se mettre au travail et être à l'écoute de notre clientèle»

La seconde journée des assises d'Air Algérie a été notamment marquée par l'intervention de son premier responsable qui a développé une véritable plaidoirie pour «redonner à la compagnie nationale la place qui est la sienne tant sur le plan national qu'international».

Selon le directeur général par intérim, M. Abdelnacer Hadj Rabia, «il est temps de se mettre au travail et seul le travail peut nous permettre d'être au diapason des normes internationales». Pour ce même responsable, «ce travail commencera au niveau de l'accueil de la clientèle tant au niveau de l'agence qu'au niveau de l'embarquement». «Je vous le dis solennellement, le meilleur accueil doit être réservé à notre clientèle, à tous les passagers. Ce n'est qu'avec ce moyen qu'on peut reconquérir de nouvelles parts de marché, réduire nos coûts et dégager des profits. Les passagers sont ceux qui nous payent et financent nos activités, d'où notre obligation d'être à leur écoute», a souligné le directeur général par intérim d'Air Algérie. Ces observations faites par le premier responsable de la compagnie sont intervenues en guise de commentaires à la communication ayant porté sur «le pilotage du processus de gestion des ressources humaines et le plan social et relations sociales». Le directeur général a été également très sensible au constat dressé concernant les opérations aériennes de la compagnie où il a été enregistré un taux trop élevé lié à la ponctualité. Sur ce chapitre, outre la situation relative à la gestion interne de la compagnie, il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs étaient à l'origine des contraintes liées à la ponctualité. Ainsi, on peut citer notamment, «le non-respect des délais d'immobilisation d'avions lors des visites d'entretien programmées, la difficulté de ramassage du personnel navigant due aux encombrements routiers, manque ou absence de moyens humains et matériels dans certaines escales nationales, indisponibilité du fuel et rupture de stock, collisions oiseaux, mammifères / aéronefs notamment au niveau des aérodromes d'Alger et de Béjaïa, dysfonctionnement régulier en matière d'affectation de parking au contact de l'aérogare d'Alger suite aux départs prévus etc.

Ceci dit, pour les responsables de la compagnie Air Algérie qui dispose d'un solide réseau commercial avec 43 agences implantées en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et 98 agences réparties sur le territoire national et qui est relié à un réseau de vente de plus de 3000 agences agréées en Algérie et à l'étranger, «peut constituer une véritable compagnie tant sur le plan régional qu'international». La détermination des responsables de la compagnie à rehausser l'image d'Air Algérie est tributaire toutefois à la «mise en place des moyens nécessaires à l'exécution du programme d'exploitation, qui doit passer par la réalisation d'un programme de vols de l'entreprise dans des conditions optimales de sécurité, de ponctualité, d'économie et dans le strict respect des normes et procédures réglementaires». «Nous avons observé à travers le fonctionnement simplifié d'Air Algérie, que le quotidien d'une compagnie aérienne présente une multiplicité d'aspects complexes à gérer en temps réel, pour que le vol s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Sans tomber dans l'autosatisfaction et nonobstant les efforts à fournir, nous sommes optimistes quant à l'avenir de l'entreprise», a souligné avec force M. Abdelnacer Hadj Rabia.

Abder B.

ORAN : CHAKIB KHELIL EN VISITE AU NAVIRE MÉTHANIER «BERGE ARZEW» :

«Deux appels d'offres similaires seront lancés»

La visite d'hier du ministre de l'Energie et des Mines dans la wilaya d'Oran plus précisément au port d'Arzew El Djedid, s'inscrivait dans le cadre d'une rencontre avec l'équipage du méthanier «Berge Arzew» afin de s'enquérir des avancées en matière de chargement, étant donné l'importance qu'accorde le secteur de Chakib Khelil au domaine de l'exportation du gaz algérien, ceci pour répondre à un besoin de plus en plus croissant en transport maritime de GNL.

Pour rappel, ce navire, le «Berge Arzew», transporteur de GNL, a été réalisé (50%- 50%) conjointement par Sonatrach et un partenaire norvégien Bergesen. Il est co-managé par Hyproc Shipping Compagnie et Bergesen. Le baptême de ce navire a eu lieu le 29-07-2004, alors que sa première cargaison a été chargée le 14 septembre 2004.

Ce méthanier d'une capacité de 138.000 m³ a été construit aux chantiers navals Daewoo en Corée du Sud.

L'on nous informe que l'opération commerciale de chargement ou de déchargement dans les terminaux gaziers dure 12 heures seulement.

Le méthanier «Berge Arzew» (de Bergesen et du port d'Arzew) est constitué d'une machine à propulsion vapeur de 36.690 chevaux avec chaudières à combustion mixte, de 4 cuves construites selon la nouvelle technologie «G.T.T», mise au point après la fusion de deux spécialistes dans le domaine «Gaz Transport» et «Technique Gaz».

Durant cette visite, le ministre de l'Energie et des Mines et président en exercice de l'Opep, M.Chakib Khelil, s'est félicité d'une telle acquisition tout en expliquant que ce méthanier opère entre 17 et 18 chargements par an. Un partenariat qui amène le ministre de l'Energie à œuvrer pour d'autres initiatives similaires, sachant, dit-il, que cela permet d'effectuer moins de frais et offre une formation spécialisée aux cadres de son secteur qui profitent de l'expérience des partenaires étrangers. D'où, dit-il les deux prochains avis d'appel d'offres afin de réaliser un autre partenariat en vue d'acquérir deux autres navires.

Interrogé sur son point de vue concernant la demande faite par le président Hugo Chavez quant à changer la monnaie d'échange du dollar vers l'euro, le ministre de l'Energie et des Mines répétera une fois encore sa réponse en précisant que tous les pays membres de l'Opep attendent que le président Chavez fasse la demande pour une réunion des ministres des Finances des pays membres de l'Opep et d'ajouter «ce sont les ministres des Finances qui ont la possibilité et les prérogatives de prendre de telles décisions, les ministres de l'Energie veillent pour leur part au bon déroulement du transport et du chargement du gaz et autres dérivés».

Amel B.